

Rappel du règlement financier

Une facture annuelle dématérialisée vous sera adressée fin septembre sur Ecole Directe.

Le règlement s'effectue par prélèvement automatique en dix mensualités d'octobre à juillet, le 10 de chaque mois. Le mandat de prélèvement doit impérativement être rempli et joint à votre dossier de confirmation d'inscription / réinscription en précisant le(s) noms de(s) enfant(s) concerné(s) avant le 31 août de chaque année.

En cas de changement de coordonnées bancaires en cours d'année, un nouveau RIB accompagné d'un mandat de prélèvement doit être transmis à la comptabilité.

Le service comptable est à votre disposition pour toute question relative au paiement
service.comptable@ecparay.fr

	Coût annuel	Coût mensuel	Détail
Contribution des familles BTS SP3S	1100€	110€	Pour tous les étudiants de BTS SP3S
½ pension	Prix du repas : Le coût du déjeuner n'est pas inclus dans la contribution des familles. (voir circulaire restauration)		
Pack Office	15€	1,50€	Pour les 1 ^{ère} année BTS SP3S
Internat 4 nuits	1980€	198€	Pour les étudiants internes 4 nuits Hors repas du midi
Internat 5 nuits	2305€	230,50€	Pour les étudiants internes 5 nuits Hors repas du midi
Carnet de correspondance	4€	0,40€	Pour tous les étudiants
Projet Voltaire	13€	1,30€	Pour les 1 ^{ère} année BTS SP3S
Cotisation Bureau des Etudiants facultative	15€	1,50€	Pour tous les étudiants (facultatif) Date butoir pour annulation adhésion : 15/10/21

Logements étudiants

L'ensemble scolaire dispose de 12 logements étudiants en résidence étudiante en chambre individuelle et parties communes (cuisine, buanderie, espace de vie, wifi...)

Le prix mensuel est de 275€. L'étudiant peut bénéficier d'une aide au logement (CAF).

Le nombre de place étant limité, les logements seront attribués aux premiers demandeurs.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un logement doivent prendre contact avec l'établissement.